



# TOPO FICHE | ÉTAPE 6/7

(( ( CHAVANNES /S. > COLIGNY ) ) )

La Voie des Colporteurs est un sentier de 135 km dans le Revermont (Ain), réalisable en 7 jours en boucle par des randonneurs expérimentés. Le circuit suit le périple des personnages du livre « Le Revers du Monde » (conte philosophique - fable poétique)

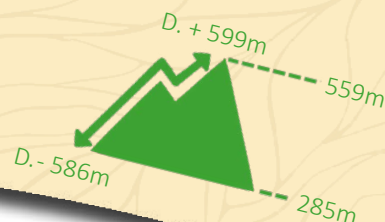


Retrouvez + d'infos sur [www.lavoiedescolporteurs.com](http://www.lavoiedescolporteurs.com)



Distance : 23 km

Durée : 6h30



Lors de cette sixième et longue étape, vous traverserez les Pelouses Sèches de Cuvergnat et pourrez profiter des bords du Suran à Lassera. Après avoir longé les pieds du Mont Nivigne et du Mont Myon, vous vous élèverez sur la colline de La Mouria pour profiter d'un panorama 360° sur la plaine de Bresse et les chaînes du Jura. Vous rejoindrez alors Poisoux, village martyr de la Seconde Guerre Mondiale et descendrez sur Coligny.

## TOPO

(D) Départ depuis la place de l'église ou depuis le parking de la salle des fêtes.

- (1) **Chavannes cimetièrre** Après le stade, prendre la petite route à gauche sur 1,5 km jusqu'à Chavuisiat le petit. Suivre le marquage PR [JAUNE]
- (2) À la fourche prendre à droite sur la "Rue des déserts". À l'entrée du hameau de Chavuisiat le Petit, prendre à gauche puis à droite sur la "Rue du Moulin Maryse" et prendre le petit chemin à gauche après les maisons. 400 m plus loin, prendre le chemin qui monte à droite.
- (3) Aux premières maisons de Cuvergnat, prendre à gauche puis traverser le hameau tout droit. On rejoint ici le balisage du Tour du Revermont - marquage GRP [ROUGE // JAUNE]. À la sortie du hameau tourner à droite devant la ferme. À la station d'épuration (lagunage), prendre à droite dans le pré et suivre la lisière du bois pendant une centaine de mètres. Puis entrer dans le bois où le chemin redevient visible. Après une courte montée, rester sur le chemin de gauche. À la fin de la montée, entrer dans le pré en passant par un passage aménagé. Suivre la ligne de crête en continuant plein Nord sur environ 1 km.
- (4) **Plateau des Trenoz / 516m** Continuer tout droit. Au fond du pré, obliquer à gauche avant un mirador de chasse. Après 200 m, tourner à gauche et longer la clôture.
- (5) **Pont de Lassera** À la fin de la descente, tourner à gauche sur la route puis passer le pont du Suran. Traverser Lassera en suivant le balisage [ROUGE // JAUNE] par la "Rue du Pont du Suran". Puis à droite sur la "Rue des Barres" et à gauche sur la "Rue du Grand Clos" jusqu'à la route D42. La traverser vers Pouillat.

**À voir : la borne milliaire (époque romaine) se trouve à 100 m à droite au bord de la D42.**

- (6) **Lassera Borne Milliaire** Traverser la D42 en direction de Pouillat. Suivre la route jusqu'à Dalle. Au lavoir, prendre à gauche et suivre la "Rue de la fontaine". À 200 m, au carrefour des chemins, continuer tout droit.
- (7) **Pouillat église** Rejoindre la route à l'église et tourner à gauche vers Pouillat. À Pouillat, prendre à gauche, à la fontaine, la "Rue du Mont Nivigne". À 100 m prendre à droite sur la "Route des Falconnats" (ne pas passer sous le porche).

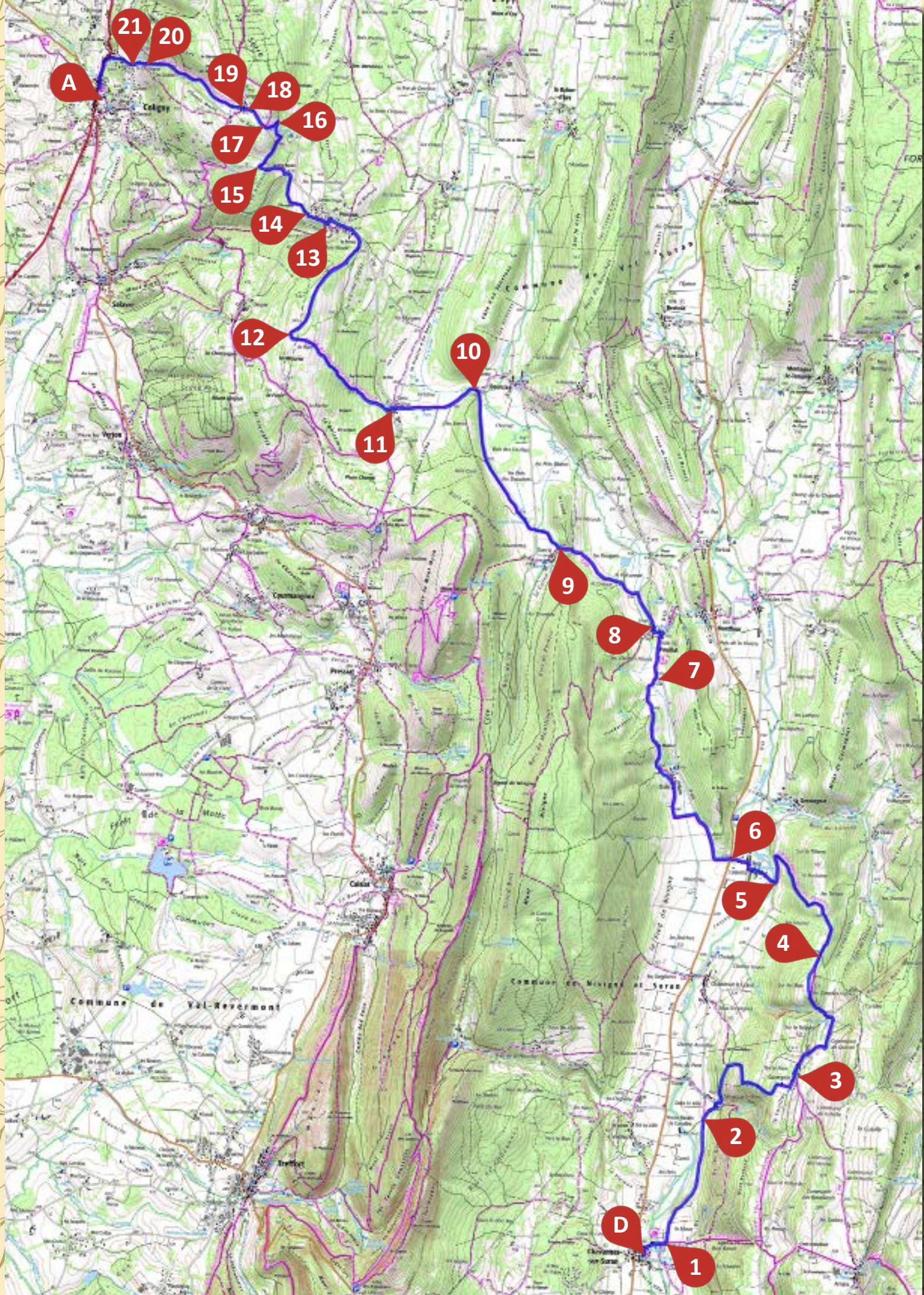
**À voir (à 50 m en passant sous le passage couvert) : lavoir avec une curieuse inscription des femmes du village.**

- (8) **Pouillat Chapelle** Passer près de la chapelle et rester sur la "Route de Dancia". À 400 m, prendre à gauche.
- (9) **Dancia / 396 m** Prendre le chemin à droite. À 300 m, croiser une petite route et prendre tout droit. À 800 m, ignorer le chemin qui monte sur la gauche et continuer tout droit.
- (10) **Bourcia La Rochette** Prendre la route à gauche jusqu'à Civria.
- (11) **Civria / 374 m** Traverser Civria en laissant la chapelle à droite. Continuer tout droit et laisser le four à pain sur la gauche pour vous engager sous un passage couvert par la "Rue Napoléon".
- (12) Monter jusqu'à la crête en suivant le marquage GRP [ROUGE // JAUNE]. Arrivant dans les pâturages, se diriger vers la droite pour aller vers le sommet. Aux abreuvoirs, se diriger plein ouest jusqu'à un passage piéton traversant la clôture. Au point de vue sur la Bresse, tourner à droite vers le Nord jusqu'à une autre balise. Puis, longer la clôture vers la droite. Après un passage de clôture, tourner à gauche et traverser la pâture par le milieu pour trouver un nouveau marquage [ROUGE // JAUNE] sur un poteau de bois. Longer la lisière du bois en continuant vers le Nord.

Après un dernier passage de clôture, rejoindre un grand chemin empierré qui mène à Poisoux. À l'entrée du village, prendre à gauche la "Rue du 14 juillet 1944". En bas de la rue prendre à gauche entre deux bâtiments de ferme puis tout de suite à droite.

**À voir : le village de Poisoux qui a été détruit par les nazis en 1944, ce qui explique une reconstitution uniforme loin de l'architecture typique du Revermont.**

- (13) Poisoux / 460 m Poursuivre tout droit par la "Rue des Noyers".
- (14) Poisoux Au poteau, continuer tout droit par le chemin en herbe. Arrivé à la route, prendre à gauche, puis tout de suite à droite sur une petite route.
- (15) Pré Mutin Au poteau, prendre le chemin à droite. À 400 m, prendre le petit chemin à gauche en suivant toujours le marquage [ROUGE // JAUNE].
- (16) Sous le Moléron Le sentier arrive sur un grand chemin, le prendre à gauche.
- (17) Le Moléron Au Moléron, prendre tout droit le chemin qui descend à Vergongeat.
- (18) Vergongeat À Vergongeat, prendre à gauche puis tout de suite à droite.
- (19) La Faye
- (20) St Christ Continuer tout droit vers Coligny.
- (21) La Stèle À la stèle prendre à droite un chemin en descente. On tombe sur la D1083 : la suivre en partant à gauche sur le trottoir.
- (A) Place de l'église Arrivée (nombreux commerces : épicerie, boulangerie, boucherie, pharmacie...).



A

21 20

19

18

16

17

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

D

1

# MARCHER SUR LA VOIE DES COLPORTEURS

## Randonner dans le Revermont



### PRENDRE SOIN

des oeuvres d'art et de toutes les créations spontanées que vous pourrez croiser sur le sentier...



### ATTENTION AUX FALAISES

Le sentier passe parfois en bordure de falaises non sécurisées (site des Conches, Gorges de l'Ain...). Soyez vigilants et gardez les enfants près de vous !



### LES GUÉS SUBMURGÉS

Les Gués d'Arthurieux, de Simandre et de Banchin ne sont pas franchissables à certaines périodes de l'année (des itinéraires de déviation peuvent alors vous être proposés).



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

## Préparer sa randonnée



### BIEN CHOISIR SON PARCOURS

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, risque d'incendie ou d'inondation...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Adopter les bons gestes



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



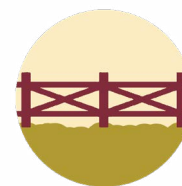
### RESTER SUR LES SENTIERS & RESPECTER

les cultures et les prairies. Ne pas cueillir ou ramasser les fruits. Ne pas abîmer les oeuvres artistiques que vous pourrez rencontrer.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau.